

PLAN MERCREDI DES PROJETS PÉRISCOLAIRES PARTAGÉS

La réussite du **Plan Mercredi** nous invite à continuer dans cette voie en développant toujours davantage les **projets hors les murs**, les actions partagées entre les ALAE, ainsi qu'en proposant des sorties originales et des projets au service du développement personnel de l'enfant et du vivre ensemble.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE PEDT

Le comité de pilotage du PEDT reste mobilisé pour maintenir le meilleur niveau d'accueil des enfants possibles, et dans ce cadre, la réflexion sur la mise en place d'un service d'**accompagnement aux devoirs** a bien avancé.

Ce service devrait voir le jour au cours du 1^{er} trimestre de cette nouvelle année scolaire.

L'ACCUEIL DES ENFANTS

L'ACCUEIL SCOLAIRE

Une semaine de 4 jours

lundi • mardi • jeudi • vendredi



École Louisa Paulin	8h30 - 11h45	13h45 - 16h30
École Marcel Pagnol	8h45 - 12h00	14h00 - 16h45
École Henri Matisse	8h45 - 12h00	14h00 - 16h45

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SOIR

- > Dès la fin de la classe et **jusqu'à 17h30** sur une animation périscolaire courte.
- > Une animation périscolaire longue sera effective dès la fin de la classe et **jusqu'à 18h30**. Lors de cet accueil, les enfants se verront proposer des activités sous forme de parcours.

LA JOURNÉE DU MERCREDI

Deux sites accueillent les enfants de Saint-Sulpice-la-Pointe.

- > **L'école Henri Matisse** pour les enfants scolarisés dans cette école et pour ceux des écoles privées,
- > **L'école Louisa Paulin** pour les enfants scolarisés dans cette école et pour ceux de l'école Marcel Pagnol.

HORAIRES

- Matin : l'accueil s'échelonne de 7h30 à 9h30
- Pause méridienne : les parents pourront venir chercher les enfants de 12h à 12h15
- Après-midi : départ/accueil, après le repas, de 13h30 à 14h
- Le soir : les départs pourront se faire à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30

ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les Accueils de loisirs sans hébergement sont gérés par la Communauté de communes Tarn-Agout. > **Contact** : direction.alsh@cc-tarnagout.fr • Tél. : 05 63 41 89 12

COMMENT RÉSERVER LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET LA RESTAURATION ?

Les documents et modalités de réservation sont disponibles dans les structures périscolaires, au service Enfance à l'Hôtel de Ville, sur le kiosque famille ainsi que sur le site internet de la Mairie.

POLE ENFANCE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE • Parc Georges Spénales • Tél. : 05 63 40 26 21
administratif.dap@ville-saint-sulpice-81.fr

LA FACTURATION

La facturation de l'ensemble des prestations vous est adressée **mensuellement** le mois suivant les prestations. Vous êtes alerté directement par mail et les factures sont disponibles sur le kiosque famille. Vous avez jusqu'à la fin du mois pour régler cette facture, délai à partir duquel le service Enfance n'est plus en mesure d'accepter vos règlements : vous devez alors vous rendre à la Trésorerie de Saint-Sulpice.

> **Contact** : Centre des Finances Publiques • 3 Place Soult 81370 Saint-Sulpice • 05.63.41.83.73

MODALITÉS DE PAIEMENT

- > Par **prélèvement automatique** via le kiosque famille en souscrivant préalablement un contrat de prélèvement (à retirer à l'accueil du service Enfance à la Mairie)
- > Par **virement bancaire** en ligne via le kiosque famille
- > En **espèces** et en **chèque** en vous rendant à l'accueil du service Enfance à la Mairie
- > En **CESU** (Chèque emploi service universel) pour le périscolaire et mercredi après-midi en vous rendant à l'accueil du service Enfance à la Mairie.



AOÛT
2020

SAINT LA POINTE SULPICE INFO

www.saintsulpicelapointe.fr



/ ÉDITO

« Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse continueront d'être au cœur de nos préoccupations. »

L'année scolaire exceptionnelle qui vient de s'écouler a été marquée par de nombreuses adaptations de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (enseignants, directeurs d'établissements, personnels municipaux, animateurs, parents et élèves), qui ont œuvré pour la continuité pédagogique, avec pour objectif le bien-être des enfants.

Ce contexte difficile a mis en exergue toute la complexité de l'accueil des enfants, dans un souci permanent de leur épanouissement personnel et collectif, et de leur ouverture d'esprit à l'apprentissage et aux connaissances.

L'ensemble des élus et des personnels municipaux seront encore à vos côtés pour poursuivre cette mission.

Dans cet objectif, la rentrée prochaine sera marquée par la continuité du dispositif du PEDT (projet éducatif territorial), avec notamment une réflexion collective, portée également par les associations ou groupements de parents d'élèves, sur un dispositif d'accompagnement aux devoirs, qui vous sera proposé dès la fin du 1^{er} trimestre.

Conformément aux engagements de vos élus, les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse continueront d'être au cœur de nos préoccupations, avec le soutien de l'ensemble de l'équipe municipale.

Nous vous souhaitons, tous, une bonne rentrée et une excellente année scolaire 2020-2021.



Nathalie MARCHAND

Adjointe à la réussite éducative,
coordination de l'enfance
e Dardalh de la lenga occitana



Cédric PALLUEL

Conseiller municipal
délégué jeunesse et sport

ENTRETIEN DES ÉCOLES PENDANT L'ÉTÉ

Cet été, les équipes techniques ont été mobilisées pour assurer l'entretien des trois groupes scolaires, et tous nos techniciens se sont relayés pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions à la rentrée. Un grand ménage a également été réalisé.

RENOUVELLEMENT DES MARCHÉS

Plusieurs marchés concernant les écoles et le périscolaire sont en cours de renouvellement : le **transport**, la **restauration** et les **fournitures scolaires**.

La collaboration entre le service marchés de la commune et le Pôle enfance et réussite éducative permet d'envisager ces marchés, en étant au plus près des besoins des utilisateurs.



Concernant le marché de **restauration scolaire**, un nouveau cahier des charges sera établi, avec pour objectifs la **valorisation de notre terroir et des producteurs locaux**, et l'anticipation de la mise en œuvre de la **loi EGalim** (Loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous).

DES SERVICES PÉRENNISÉS

Devant la satisfaction que ce service a procuré aux parents sur les trois écoles de la ville, les **« sentinelles scolaires »** seront renouvelées cette année, et les **dépotes-minutes** maintenus, afin de faciliter et sécuriser l'accès de vos enfants à proximité des écoles. Restez toutefois vigilants et attentifs en respectant les règles de sécurité et de citoyenneté.



UN ENCADREMENT AU-DELÀ DES OBLIGATIONS PEDT

Les taux d'encadrement seront légèrement assouplis à la rentrée scolaire mais nous avons souhaité ne pas aller jusqu'au seuil autorisé par le PEDT. Ainsi, afin de maintenir un service de qualité, notre choix s'est orienté vers un encadrement d'**un animateur pour 8 enfants en maternelle** et de **1 pour 14 en élémentaire**, sur le temps méridien.

Pour que chaque animateur puisse préparer au mieux ces animations, et que les équipes maintiennent une dynamique positive, nous avons maintenu les temps hebdomadaires de **réunion**, de **préparation de projets** ou encore de **formation**. De même, toujours avec pour objectif la recherche des meilleures conditions d'accueil possibles des enfants, tous les professionnels (animateurs, ATSEM...) continueront à prendre leurs **repas à table avec les enfants**, tant en maternelle qu'en élémentaire. Enfin, le plan de formation sera finalisé avec la **prise en charge de nombreux BAFA**.



Béatrice Bouziguet
Nathalie Assier
CELLULE PARENTALITÉ
Hôtel de ville
Tél. : 06.46.52.92.07
parentalite@ville-
saint-sulpice-81.fr

Le Pôle Enfance et réussite éducative est doté d'une **cellule parentalité** depuis octobre 2018. Les référentes accueillent les familles sur rendez-vous dans la plus stricte **confidentialité**. Elles peuvent vous soutenir dans votre rôle de parent face à des difficultés. Elles sont également responsables de l'**accompagnement pendant le temps périscolaire**, des enfants en situation de handicap ou présentant des difficultés d'intégration, et peuvent donc vous aider à **trouver des solutions adaptées à votre enfant**.

Elles continueront de vous proposer des **actions à destination de l'ensemble des familles** (papothé, cafés parents, créons-z'ensemble...). Une **conférence sur "l'addiction au numérique"** vous sera notamment proposée le **15 octobre 2020**.